

Le
Jardin
des Citadines

MORGES

Logements
protégés

Contact location



Alterimo Sàrl
Route de Prilly 23
CH - 1023 Crissier

021 694 30 20
info@alterimo.ch
www.alterimo.ch

CONCEPTION GRAPHIQUE
antipod

IMAGES DE SYNTHÈSE
Tommaso Alberghi

TEXTES
Chantal-Anne Jacot,
journaliste RP

Ce document n'est pas
contractuel et peut faire l'objet
de modifications ultérieures.
Aucune copie ou reproduction,
même partielle, ne peut être
faite sans l'autorisation de la
Coopérative Cité Derrière.

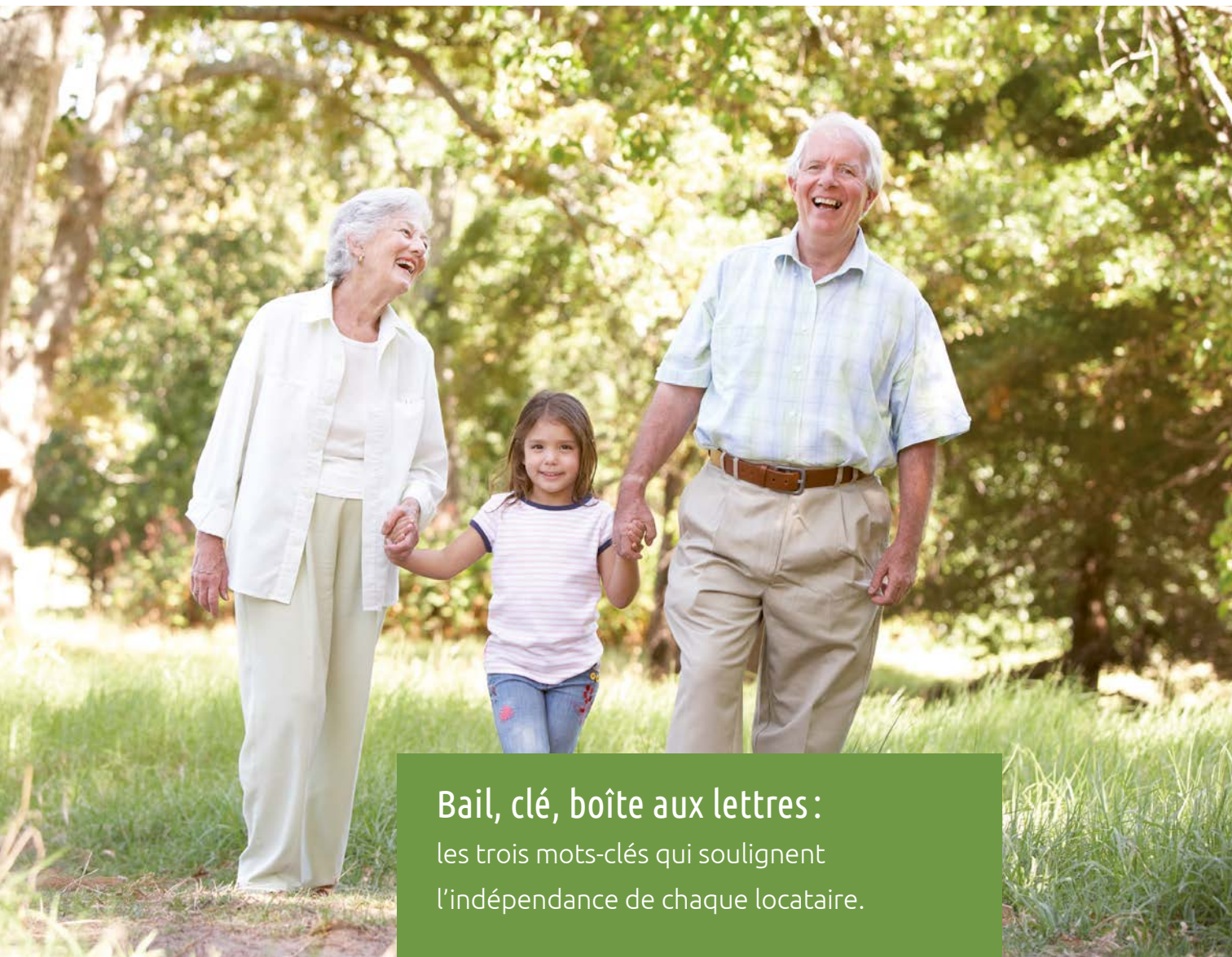
Une réalisation de

cité derrière

Vous avez dit “ logements protégés ” ?

Dans notre société, l'intégration de personnes âgées ou souffrant d'un handicap est une mission importante.

Les logements protégés sont une réponse à l'isolement social de certaines personnes. Les espaces communautaires – salon, buanderies, salle de rencontre – assurent communication, contacts, échanges. Ils créent un climat de solidarité rassurant. Des activités socioculturelles sont organisées en vue de renforcer les relations entre les locataires et l'environnement extérieur.



Bail, clé, boîte aux lettres :
les trois mots-clés qui soulignent
l'indépendance de chaque locataire.

Un logement protégé est un appartement adapté, subventionné ou non, conçu selon des normes édictées par les autorités compétentes dans le but de faciliter le quotidien des personnes concernées.

- Il permet le maintien à domicile de personnes âgées ou ayant une mobilité réduite qui ont la capacité de vivre de manière indépendante.
- Il est conçu en logements de 2 ou 3 pièces (voire 4 pièces) adaptés d'un point de vue architectural comprenant une cuisine, un séjour et une salle de bains avec douche appropriée, sol antidérapant, et tout autre avantage découlant des normes en vigueur.
- Il est équipé d'un système d'appel d'urgence afin d'offrir un encadrement de proximité sécuritaire 24h sur 24. Les différents services ou personnes à mobiliser sont définis en collaboration avec le locataire selon sa situation personnelle.
- Il est associé au service d'une référente sociale, présente régulièrement sur le site, qui a pour objectifs d'identifier les besoins et les demandes des locataires, de concevoir, d'organiser et de réaliser des activités collectives. Ce service est géré par une société spécialisée.
- Il est lié à des espaces collectifs dans le bâtiment (salle communautaire, buanderies, petits salons...) où des activités sont organisées par la référente sociale ou par les locataires. Ces espaces ont pour but d'éviter l'isolement, de favoriser le contact entre les locataires et avec la communauté environnante.



Philippe Diesbach – Président
Cité Derrière – Coopérative d'utilité publique



Le Concept

Au cœur de la Ville de Morges, un nouveau quartier contemporain et urbain s'ouvre sur le quotidien dévoilant un concept novateur.

En 2014, l'adoption d'un PPA (plan partiel d'affectation) a permis de répartir 48'000 m² de surfaces brutes de plancher entre la Commune de Morges et les CFF. La Municipalité a choisi d'affecter les surfaces qui lui reviennent à des logements protégés, une crèche, une école avec un préau en toiture et une structure parasolaire.

Pour assurer la réalisation des logements protégés et de la crèche, la commune a organisé un appel d'offres dans le but de trouver un investisseur. La Coopérative Cité Derrière a remporté le concours et a signé avec elle un droit distinct et permanent de superficie (DDP) sur une parcelle d'une surface de 1'000 m², pour une durée de 90 ans.

L'immeuble de la Coopérative Cité Derrière de 28 logements, baptisé *Le Jardin des Citadines*, sera labellisé Minergie® et DGNB®, ce dernier certifiant la durabilité d'une construction, d'un point de vue écologique, économique et socio-culturel.

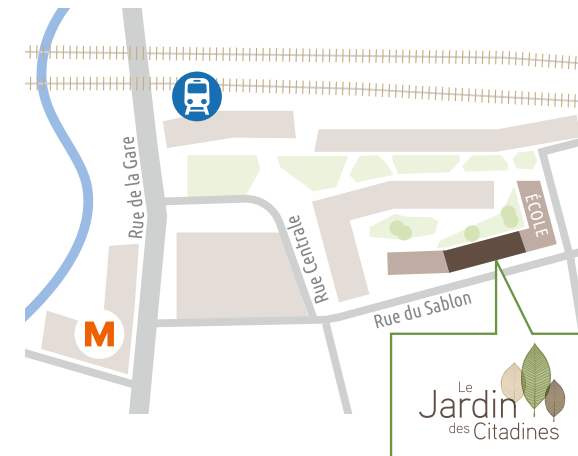
Le rez-de-chaussée accueillera la crèche et un espace de rencontre destiné aux logements protégés favorisant les échanges et l'aide entre les résidents. Des buanderies seront également installées dans les étages.

Un des points forts de ce concept se traduira également par la polyvalence des infrastructures, l'aisance des transports publics et l'avantage d'une écomobilité proactive.

Le chantier de l'ensemble du quartier a démarré en septembre 2017 et les travaux concernant la Coopérative Cité Derrière s'achèveront en juin 2020.

La Typologie

- 3 studios
- 21 appartements protégés de 2 pièces
- 3 appartements protégés de 3 pièces
- 1 appartement de 3 pièces pour le concierge
- 1 crèche-garderie

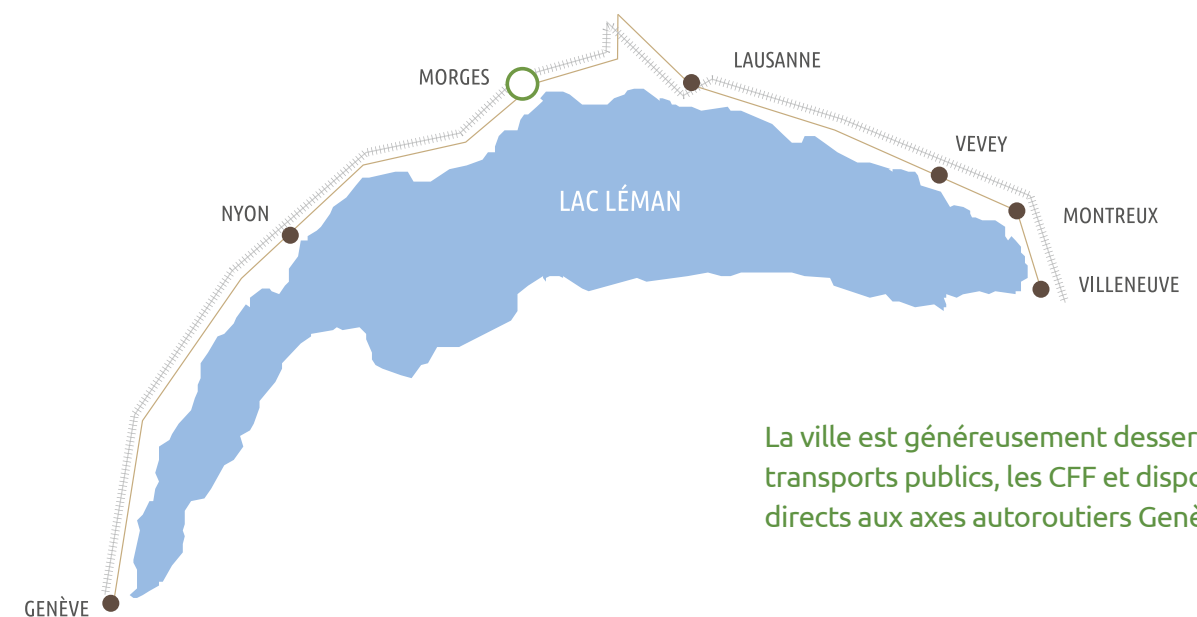


La Situation

Au bord des rives du Léman, Morges, ville charmante et dynamique à échelle humaine, développe une politique de proximité au bénéfice de ses habitants. Elle offre une excellente qualité de vie en assurant une évolution positive en matière de sociabilité, culture, sport et tourisme. Ces dernières décennies, sa croissance économique et démographique a valorisé sa situation et son rôle dans l'épicentre de la région vaudoise et lémanique.

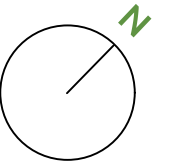
Proche de la gare de Morges, *le Jardin des Citadines* trouve sa place dans le Quartier des Halles où de vastes espaces seront dédiés aux commerces, bureaux, lieux de détente et de loisirs.

Dans un cadre de vie calme, paisible et ressourçant, les futurs locataires peuvent déjà se réjouir d'une mixité sociale et intergénérationnelle dans un esprit de partage et de convivialité.



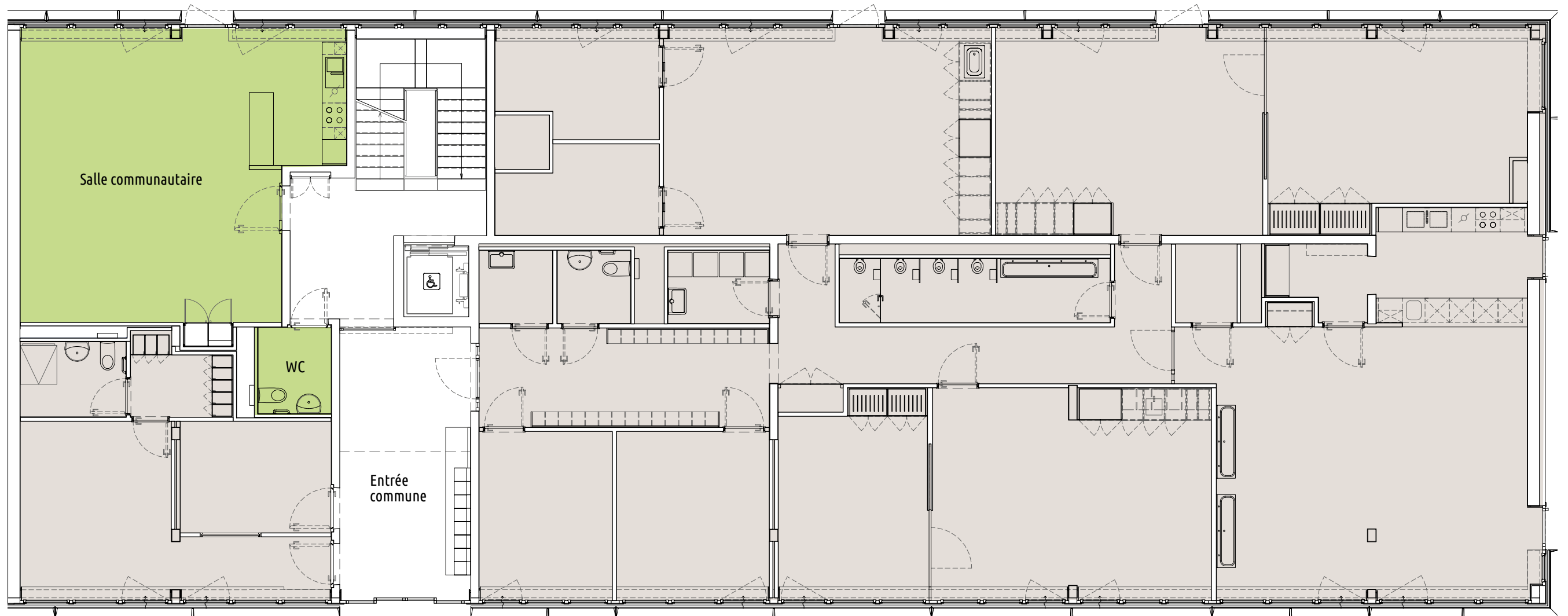
La ville est généreusement desservie par les transports publics, les CFF et dispose d'accès directs aux axes autoroutiers Genève et Lausanne.

Rez-de-chaussée

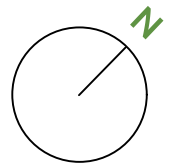


Locaux logements protégés

Crèche-garderie



1^{er}, 2^e & 3^e étages



4^e étage

